



# L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°208

## ENADEP ... Quand la bêtise s'appelle CFDT

Dans son tract du 11 septembre 2020, la CFDT revient encore une fois sur les mauvais chiffres de l'école de la profession des avocats, notre ENADEP. Mais il faut rappeler que c'est un membre de la CFDT qui était trésorière et en étroite collaboration avec le comptable de l'ENADEP. (Vous savez celui qui a un casier judiciaire pour escroquerie ...). A l'évidence un oubli opportun ... Rappelons tout de même que la trésorière a réussi le tour de force d'annoncer un Conseil d'Administration un résultat comptable erroné de plusieurs centaines de milliers d'euros. Le procès-verbal n'a jamais été rédigé ... comme beaucoup d'autres.

Balancer quelques chiffres sans plus d'explication relève tout simplement d'une mauvaise foi coupable pour ne pas dire plus. Nous avons déjà donné les explications dans nos précédents bulletins.

Et qu'on se le dise, la CFDT, dans cette branche, comme dans aucune autre branche ne nous gêne pas. Ici, elle nous afflige ... alors que dans d'autres branches, nous avons une CFDT sérieuse et constructive. A telle enseigne que nous avons dans la branche des bureaux d'études travaillé sur une plateforme commune et signé un accord sur l'Activité Partielle de Longue Durée. Il y a quelques années nous pouvions aussi travailler avec cette CFDT dans la branche ... ce n'est plus le cas ...

Raconter tout et n'importe quoi est leur lot. Personne n'a jamais « éjecté » d'administrateur. Nous avons simplement demandé le respect des statuts qui sont clairs en la matière. D'ailleurs, une procédure judiciaire est en cours à ce sujet. Et les statuts que la CFDT a notamment signés stipulent qu'il faut être salarié.e et de la profession pour être administrateur de l'école. C'est tout. Et la CFDT propose ni plus ni moins de s'asseoir sur les statuts, c'est-à-dire de faire comme s'ils n'existaient pas. Une magouille en quelque sorte ...

Refusant de se plier aux statuts, un petit groupe de personnes dont une bonne partie n'a pas la qualité d'administrateurs ont pris le pouvoir. Un putsch pour préserver des fauteuils pour quelques-uns. Nous avons donc avec d'autres organisations syndicales et patronales engagé une procédure judiciaire pour la nomination d'un administrateur judiciaire. Nous l'avons obtenu sans difficulté, même si aujourd'hui, le président putschiste, le templier déchu, conteste au tribunal cette décision. Son règne a été de courte durée. Il doit l'avoir mauvaise. C'est ce qu'il le pousse à contester ...

L'Enadep est dirigée par un administrateur judiciaire qui a pour fonction de gérer et d'administrer l'école. C'est dans ce contexte une bonne chose. Et cela fonctionne plutôt bien même si certain.e, comme le comptable, tente de faire de la résistance au bon fonctionnement- de l'école.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « *Avocats* »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**